

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **mardi 6 septembre 2022** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire
Madame Johanne Therrien, conseillère
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller
Madame Sarah Bellavance, conseillère
Monsieur Marc-Olivier Racette, conseiller
Madame Dominique Blanchette, conseillère
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Maître Katherine Beaudoin, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022

2. CORRESPONDANCE

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 3.1 Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer du mois d'août 2022
- 3.2 Dépôt et adoption des conciliations bancaires des mois de juin et juillet 2022
- 3.3 État du budget 2022 au 31 août 2022

4. TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET TRANSPORT

- 4.1 Résultat de l'appel d'offres public pour l'entretien hivernal des routes municipales et octroi d'un contrat

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 5.1 Dépôt et adoption de la liste des permis du mois d'août 2022
- 5.2 Embauche d'un responsable à l'émission des permis et aux inspections
- 5.3 Demande de subvention au Fond région et ruralité - Aire de repos au bout de la rue Ovila

6. LÉGISLATION

- 6.1 Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage (mini-entrepôts)

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Adoption du rapport annuel 2021 relatif au Schéma de couverture de risque
- 7.2 Ratification de la commande de brassards sécuritaires et réfléchissants pour piétons

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Résultat de l'appel d'offres public pour la conception et la réalisation d'une aire de jeux d'eau au Parc Léon-Couture
- 8.2 Approbation finale du croquis du nouveau stationnement au Parc Léon-Couture

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. AFFAIRES NOUVELLES DES ÉLUS

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-09-1189

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et greffière-trésorière soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1190

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

CONSIDÉRANT QUE le changement de serveur informatique ;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel du conseil sans papier n'est présentement pas accessible afin d'extraire le procès-verbal de la séance du 15 août 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022 soit reportée à la séance d'octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 15 août 2022. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

2022-09-1191

DÉPÔT ET ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2022

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'août 2022 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska comportant 11 pages et totalisant un montant de **94 644,94 \$** ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois d'août 2022 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, totalisant un montant de **94 644,94 \$** ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marc-Olivier Racette
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

QUE les comptes énumérés et datés entre le 1er et le 31 août 2022 soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1192

DÉPÔT ET ADOPTION DES CONCILIATIONS BANCAIRES DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2022

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Réjean Arsenault

QUE les conciliations bancaires des mois de juin et de juillet 2022 soient adoptées telles que déposées par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉTAT DU BUDGET 2022 AU 31 AOÛT 2022

La directrice générale et greffière-trésorière dépose l'état du budget 2022 au 31 août 2022 aux membres du conseil.

2022-09-1193

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES MUNICIPALES ET OCTROI D'UN CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour l'entretien hivernal des routes municipales pour la saison 2022-2023;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise La Sablière de Warwick ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Réjean Arsenault
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

QUE le conseil octroie le contrat à la Sablière de Warwick pour la saison 2022-2023 au montant de 346 555,89 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1194

DÉPÔT ET ADOPTION DE LA LISTE DES PERMIS DU MOIS D'AOÛT 2022

Sur proposition de la conseillère Dominique Blanchette
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

QUE le conseil adopte la liste des 22 permis du mois d'août 2022 pour une valeur des travaux de **655 390 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1195

EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE À L'ÉMISSION DES PERMIS ET AUX INSPECTIONS

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable à l'émission des permis et aux inspections est affiché depuis le mois de janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a procédé à plusieurs entrevues et qu'il a été en mesure de recommander au conseil municipal un candidat pour l'embauche ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marc-Olivier Racette
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

QUE le conseil confirme l'embauche de M. Vincent Brown au poste de responsable à l'émission des permis et aux inspections.

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat de travail de M. Brown.

QUE le conseil approuve les frais liés à l'adhésion annuelle de M. Brown à la COMBEQ, ainsi que ceux liés à trois formations dispensées par ladite corporation d'ici le 31 décembre 2022.

QUE M. Brown soit désigné pour appliquer et émettre des constats d'infraction pour tous les règlements municipaux ou gouvernementaux en vigueur dans la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, notamment les règlements d'urbanisme, toutes les sections du règlement général G-100 ou ses amendements, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r22).

QUE le conseil nomme M. Brown, conjointement avec l'urbaniste, Mme Véronique Tétrault, à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée au sens des articles 36 et 105 de la Loi sur les compétences municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1196

DEMANDE DE SUBVENTION AU FOND RÉGION ET RURALITÉ - AIRE DE REPOS AU BOUT DE LA RUE OVILA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite soumettre une demande d'aide financière pour le projet d'aménagement d'une aire de repos au bout de la rue Ovila dans le Fonds région et ruralité (FRR) ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Le 6 septembre 2022

QUE le conseil autorise la directrice générale à soumettre une demande d'aide financière de 24 106 \$ pour le projet d'aménagement d'une aire de repos au bout de la rue Ovila au FRR (coût total du projet de 34 437,46 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1197

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (MINI-ENTREPÔTS)

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska le 15 août 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement 096-2022 a été adopté à la séance ordinaire du 15 août 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de consultation a été donné le 22 août 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Réjean Arsenault

QUE le conseil adopte le second projet de règlement 096-2022 modifiant le règlement de zonage 003-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1198

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021 RELATIF AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport annuel d'activités 2021 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009 ;

CONSIDÉRANT l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marc-Olivier Racette
Appuyée par le conseiller Réjean Arsenault

QUE le conseil approuve le rapport annuel d'activités 2021 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1199

RATIFICATION DE LA COMMANDE DE BRASSARDS SÉCURITAIRES ET RÉFLÉCHISSANTS POUR PIÉTONS

Sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par le conseiller Réjean Arsenault

QUE le conseil approuve et ratifie la commande et l'achat chez Rivard Publicité de 500 brassards sécuritaires et réfléchissants pour piétons au montant de 1 665 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1200

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU AU PARC LÉON-COUTURE

Sur proposition du conseiller Bertrand Martineau
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

QUE le présent point soit reporté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1201

APPROBATION FINALE DU CROQUIS DU NOUVEAU STATIONNEMENT AU PARC LÉON-COUTURE

Sur proposition du conseiller Marc-Olivier Racette
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

QUE le conseil approuve la version finale soumise par l'urbaniste Véronique Tétrault et le responsable de la voirie Yves Gosselin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

AFFAIRES NOUVELLES DES ÉLUS

Aucun point.

2022-09-1202

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

QUE la séance soit levée à 19 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Michel Larochelle,
Maire**

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale &
Greffière-trésorière**

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.